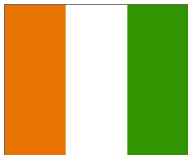


RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE  
L'ENTRETIEN ROUTIER



PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN  
(PTUA)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
(SERVICES DE CONSULTANTS)

-----

ETUDE D'ELABORATION DU PLAN VERT DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN  
ET DU PARKWAY DE LA V23 DE YOPOUGON

-----

Secteur des transports (urbanisme)

N° d'Identification du projet : **P-CI-D00-010**

N° du Prêt : **2000200003154**

Référence de l'avis : **N° S \_\_\_\_/2022**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un prêt afin de couvrir le coût du **Projet de Transport Urbain d'Abidjan** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des services de consultants pour les études d'élaboration du plan vert du District Autonome d'Abidjan et du Parkway de la V23 de Yopougon.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent d'une part, (i) le diagnostic des espaces verts et ouverts existants assorti de recommandation ; (ii) l'élaboration d'un plan vert, (iii) la proposition des mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre du plan vert, sur la base des recommandation faites par le Diagnostic. Et d'autre part, (iv) faire l'étude de la requalification de la V23 en boulevard urbain (Parkway) en vue d'améliorer l'insertion urbaine de cette importante voie de traversée Est-Ouest de la Commune de Yopougon : Plus spécifiquement *la valorisation de l'espace public du Parkway, la reconquête et valorisation du front bâti en bordure de la V23* ; des propositions de prescriptions urbaines pour la zone à rénover.

Les prestations se déclinent en deux (02) missions :

*mission 1 : étude d'un plan vert du District Autonome d'Abidjan;*

*mission 2 : étude du Parkway de la V23 de Yopougon.*

La durée totale de la mission est estimée à dix (10 mois).

3. L'Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE), agissant au nom du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier, invite les Consultants (Bureaux d'ingénieurs conseils) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : documentation, références concernant les études similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité du personnel clé qualifié dans les domaines de la mission, ainsi que toutes autres informations complémentaires. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

**NB : Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Extrait de contrat (page de garde et celle comportant les signatures) et/ou Attestation de bonne exécution. Les expériences sur les projets de développement et d'études financés par les bailleurs de fonds en Afrique constituent un atout.**

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », d'octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La procédure de sélection sera la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC).

5. Les Consultants (Bureaux d'ingénieurs conseils) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes :

**Les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures (Temps Universel) et de 13 heures à 17 heures (GMT).**

6. Les expressions d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées et/ou **envoyées** par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **25 février 2022** à 10 heures 00 minutes (heure locale)

**Projet de Transport Urbain d'Abidjan  
« Etude d'élaboration du plan vert du District Autonome d'Abidjan et du Parkway de la V23  
de Yopougon »**

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**AGERROUTE**

**Secrétariat de la Cellule de Coordination du PTUA (CC-PTUA)**

**Adresse : Abidjan, Cocody-Riviera II Eglise Sainte Famille**

**lot N° 2904, Îlot N° 242**

**TEL: (225) 27 22 51 01 51 / 05 05 30 24 95 / 05 05 30 24 66**

**Email : [ageroute@ageroute.ci](mailto:ageroute@ageroute.ci) et copie à [souattara@ageroute.ci](mailto:souattara@ageroute.ci) et [bopeyena@ageroute.ci](mailto:bopeyena@ageroute.ci)**

**FABRICE COULIBALY  
DIRECTEUR GENERAL DE L'AGERROUTE**